



## **Launch of the Right to Repair Campaign 16<sup>th</sup> October 2007, Paris**

### **Statement of Bert Mons**

#### **Secretary General of EGEA, European Garage Equipment Association**

For years now, EGEA has been alerted through its membership, both manufacturers and importers of garage equipment and tools, of the ways vehicle manufacturers fail to comply with the Motor Vehicle Block Exemption Regulation (EC) No 1400/2002, and more precisely regarding the provisions stated under article 4(2) on the access to technical information for independent operators.

In this regard, the European Commission's recent decision to declare binding the Commitments of four vehicle manufacturers was not a significant step forward for EGEA's members. EGEA generally welcomes the decision, but it should be noted that none of these Commitments mention the specific information that is needed by multi-brand tool manufacturers (i.e. the specific diagnostic information, which is needed by generic diagnostic tool manufacturers for the most comprehensive functionality of their tools). The European Garage Equipment Association is disappointed that the Commission only dealt with Repairers as the injured party and not Independent Operators as a whole, for manufacturers of repair equipment and tools are explicitly mentioned in the BER among the independent operators entitled to receive technical information.

We all know that Independent Repairers take care of all vehicle brands. Without multi-brand or generic tools these small businesses are forced to buy a set of tools for each make of vehicles that are potentially brought to them. To this end investments are necessary that obviously would exceed their financial capabilities and greatly impair their competitiveness. Independent Repairers are not able to bear these costs.

The number of electronic systems on today's vehicles is constantly increasing, with the latest vehicles containing around 40 control units, there is a great deal of multiplexing and interaction between these control units, so there is much data available to the technician. Additionally manufacturers use their scan tools to adjust and re-program most systems. For example with the new Audi A8 and A6 it is not possible to replace the brake pads without using such diagnostic equipment.

To keep pace with the increasing number of electronic systems being constantly added to our motor vehicles, tool manufacturers need a reliable and accurate supply of information

and data from the vehicle manufacturers. Without it, scan-tool manufacturers cannot produce the software needed to support independent repairers.

Historically the process of the development of multi-brand tools has been dependent on reverse engineering. However, in view of the growing complexity of tomorrow's systems and forthcoming emissions and safety requirements, reverse engineering is hardly a viable option. Unless vehicle manufacturers are required to share the information in their proprietary tools, they will eventually

be permitted a monopoly in diagnosis equipment, and thus in vehicle repair. The results are predictable – a lack of effective competition is rarely to the advantage of the consumer.

This lack of information also applies to other tools and equipment required in the repair business such as wheel alignment, which also plays a major role to ensure road safety. Major vehicle manufacturers tend to allow technical data to preferred equipment manufacturers only, thus limiting the access to technical information and, hence, competition.

As from 2009, the new 'Euro 5' Regulation (EC) No 715/2007 will require vehicle manufacturers to provide our members with the necessary specific information for light duty vehicles that are type approved from that date.

EGEA calls upon the vehicle manufacturers to start the implementation of the Euro 5 provisions in respect of diagnostic information **today**. We are ready to move now. Any delay would result in restraints of competition, and thus in disadvantages to motorists across Europe.

To the same end, EGEA advocates that the requirements for diagnostic tool producers be properly considered in subsequent enforcement activities, and that any BER successor legislation in 2010 will again recognise the need for multi-brand diagnostic tools - and clarify which data must be made available.

**In order to defend our members' right to access the information, which allows them to develop high performance multi-brand tools, the European Garage Equipment Association supports the Right to Repair Campaign.**



**Lancement de la Campagne  
‘Pour le Droit à la Réparation’  
16 Octobre 2007 à Paris**

**Contribution de Bert Mons  
Secrétaire Général de EGEA,  
European Garage Equipment Association**

Depuis des années maintenant, l'EGEA est alertée par ses membres, fabricants et importateurs d'outillage diagnostic et d'équipement de garage, sur la façon dont les constructeurs automobiles échouent dans leur mise en conformité avec le Règlement d'Exemption par Catégorie N° 1400/2002 et plus précisément avec les dispositions prévues à l'article 4(2) relatif à l'accès aux informations techniques pour les opérateurs indépendants.

A ce sujet, la récente décision de la Commission Européenne de déclarer contraignantes les Engagements de quatre constructeurs automobiles ne constitue pas réellement un pas important en avant pour les membres d'EGEA. En effet, EGEA se félicite de cette décision mais nous devons cependant noter qu'aucun de ces Engagements ne mentionne les informations spécifiques qui sont nécessaires aux fabricants d'outillage et d'équipement multimarques (c'est à dire les informations spécifiques dont ont besoin les fabricants d'outillage de diagnostic générique pour y intégrer les fonctionnalités les plus complètes). L'Association Européenne pour les Equipements de Garage déplore que la Commission Européenne se limite aux réparateurs comme seul parti préjudicié et ne prenne pas en compte les opérateurs indépendants dans leur totalité. Après tout, les fabricants de d'outillage et d'équipement de garage sont explicitement mentionnés dans le REC parmi les opérateurs indépendants habilités à recevoir les informations techniques.

Nous savons tous que les réparateurs indépendants assurent des réparations pour toutes les marques de véhicules. Sans outillage de diagnostic et d'équipement multimarques et génériques, ils sont obligés de se procurer un ensemble d'outils pour chacune des marques des différents groupes de constructeurs pour les véhicules qui peuvent leur être confiés. Cela se traduit par des investissements nécessaires qui dépassent évidemment leurs capacités financières et affaiblissent lourdement leur compétitivité. Les réparateurs indépendants ne sont pas capables de supporter de tels coûts.

Le nombre de systèmes électroniques embarqués dans les véhicules actuels s'accroît constamment, les véhicules les plus récents contenant environ 40 calculateurs. De plus, tous les constructeurs utilisent leurs outils de diagnostic pour régler et reprogrammer la plupart de ces systèmes. Par exemple, sur les nouvelles Audi A8 et A6, il n'est pas possible de remplacer les plaquettes de frein sans utiliser un tel matériel de diagnostic.

Pour faire face au nombre croissant de systèmes électroniques ajoutés en permanence dans les véhicules, les fabricants de d'outillage diagnostic ont besoin que les constructeurs automobiles leur fournissent des informations et des données de manière fiable et précise. Sans cela, les fabricants d'outillage de diagnostic ne peuvent produire les logiciels nécessaires au support de l'activité des réparateurs indépendants.

De précédentes études (ex. : celles menées par l'Université de Aachen), montrent que les fabricants de matériels de diagnostic génériques n'ont pas accès à ces informations essentielles.

Historiquement, le processus de développement des outils multimarques a toujours été hautement dépendant de la rétro ingénierie. Toutefois ce procédé n'est pas une option viable vu la complexité grandissante des systèmes actuels et futurs ni dans le cadre du respect des normes relatives aux émissions polluantes et à la sécurité. De ce fait, à moins que les constructeurs ne soient obligés de partager les informations contenues au sein de leur outillage propre, ils pourront bénéficier d'une situation de monopole sur le marché des équipements de diagnostic et donc sur le marché de la réparation automobile dans son entièreté. Les résultats sont prévisibles – car un manque de concurrence effective est rarement au profit du consommateur.

Nous sommes confrontés à ce même manque d'information lorsque l'on analyse la situation d'autres fabricants d'outillage et équipements. Prenons par exemple le cas des équipements pour la géométrie des roues. Il est inutile de vous expliquer l'importance de cet outil dans le cadre de la sécurité routière. Les constructeurs automobiles ont tendance à divulguer les informations techniques à seulement quelques fabricants d'équipement privilégiés et limitent donc l'accès aux informations techniques et ainsi la concurrence.

A partir de 2009, le nouveau Règlement 'Euro 5' (CE) N° 715/2007 obligera les constructeurs automobiles à mettre à disposition de nos membres les informations spécifiques nécessaires pour les nouveaux véhicules utilitaires légers ayant reçu une homologation.

EGEA lance un appel aux constructeurs automobiles : commencez à respecter les provisions contenues dans 'Euro 5' relatives aux informations diagnostiques **dès aujourd'hui**. Il faut que l'on avance dans la bonne direction. Tout délai résultera en un véritable frein sur la concurrence et nuira donc aux intérêts des automobilistes européens.

De plus, EGEA demande que les spécificités requises par les fabricants d'outillage de diagnostic et d'équipement de garage soient intégrées et prises en compte lors de l'application des provisions du REC et que toute législation qui lui succèdera en 2010 reconnaisse le besoin d'appareils de diagnostic multimarques et qu'il soit stipulé clairement quel type de données doit être disponible.

**Dans le but de défendre le droit de ses membres à obtenir l'accès aux informations, et ainsi de leur permettre de développer des outils multimarques hautement performants, l'EGEA supporte la campagne 'Pour le Droit à la Réparation'.**